



CHARTRE DU VOLLEYEUR

Une charte, c'est des droits, des devoirs, des règles de vie à respecter !

N°1 - LE DROIT AU PLAISIR :

Le Volley, c'est mon plaisir ainsi que celui des autres licenciés. On doit le respecter et réciproquement. C'est s'amuser, vivre des joies et des émotions fortes. C'est être avec des amis et se faire de nouveaux amis. C'est apprendre à faire partie d'une équipe, d'un collectif. C'est apprendre à gagner et à perdre ensemble !

N°2 - LE RESPECT DES PERSONNES

Je m'engage à respecter les autres joueurs, les coachs, les dirigeants, les autres utilisateurs du gymnase et le personnel, les joueurs des équipes adverses, les arbitres et les supporters.

Pas d'agression, ni verbale, ni physique, ni via les réseaux sociaux, ni d'insulte.

N'oubliez pas que trop de bruit et des cris gênent les autres.

Interdiction aux spectateurs d'interagir avec les joueurs, les coachs pendant les entraînements et compétitions.

N'oubliez pas que vous représentez le club, votre attitude doit être irréprochable, aussi bien à l'intérieur qu'en dehors du gymnase.

N°3 - LE RESPECT DU MATERIEL, DES LOCAUX ET DES TENUES

Je prends soin du matériel mis à disposition. Je participe à l'installation et au rangement du matériel à chaque entraînement : poteaux, filet, mires, plots, ballons (ils coûtent chers, c'est donc important de ne pas perdre de ballons chaque année).

Je laisse les locaux dans l'état ou je les ai trouvés à mon arrivée. J'utilise les poubelles pour tout ce que je jette. Le vol, la dégradation (matériel, vestiaires) ne sont ni acceptables, ni acceptés. Je prends soin des maillots/shorts prêtés par le club. Idéalement chaque joueur assurera à tour de rôle le lavage pour son équipe après chaque match. Et après le dernier match il restituera le maillot/short à son coach.

N°4 – LA POLITESSE :

Je n'oublie pas de dire bonjour et au revoir aux coachs, joueurs (et arbitres lors des compétitions).

N°5 – LA PONCTUALITE, LA TENUE :

Je me présente toujours à l'heure avec ma tenue de sportif, à savoir : chaussures de salle, genouillères, vêtements de sport décents, les cheveux longs attachés (ou visage dégagé) et ma bouteille d'eau ou gourde (que je pose dans la caisse à côté du terrain).

Je préviens mon coach pour tout retard et/ou absence suffisamment tôt.

Le volley est un sport collectif et pour le bon fonctionnement du groupe, il est important de respecter les horaires.

N°6 – LES ATTITUDES, L'ESPRIT D'EQUIPE

Je me dois d'avoir des attitudes positives et bienveillantes à l'entraînement à savoir :

- Avoir envie de progresser, encourager et soutenir mes coéquipiers - Ne pas critiquer ce que fait l'autre et ne pas rejeter la faute sur les autres.
- Respecter les consignes, accepter les remarques des coachs :
Toute insulte, propos vulgaires ou mauvais comportement pourra conduire à l'exclusion de l'entraînement, voire plus.
- Ne pas avoir de portable lors des entraînements (celui-ci sera rangé dans mon sac au début de l'entraînement, tout comme les bijoux)
- Ne pas quitter le terrain ou le gymnase sans l'autorisation du coach. Pour rappel seuls les enfants mineurs autorisés par leurs parents pourront sortir seuls)
- Je me comporte en vrai sportif et joue avec fair-play. Il est toujours plus agréable de jouer avec un joueur humble et sympa plutôt qu'un joueur agressif et excité qui crie sur tout le monde ou de mauvaise foi ;-)

N°7 – LA DIFFERENCE :

Peu importe ma religion, ma culture, mon niveau sportif, nous sommes tous à égalité au sein du club.

CHARTRE DU PARENT

Ils aident et accompagnent la formation de l'enfant au sein du Club.

LE PARENT A LE DROIT :

D'accompagner le plus souvent possible les enfants aux entraînements et aux compétitions.

De soutenir ses enfants et ses coéquipiers de manière digne

De venir discuter avec les coachs ou les encadrants du club à la fin des entraînements.

LE PARENT A LE DEVOIR :

- De veiller à l'assiduité et à la ponctualité de l'enfant et venir chercher les enfants à l'heure de fin d'entraînement.
- De prévenir en cas d'absence et s'informer auprès de l'entraîneur du programme de la semaine suivante et/ou du week-end de compétition.
- De s'impliquer dans la vie du club en participant aux manifestations organisées par le club et d'accompagner (dans la mesure du possible et des besoins) l'équipe sur des compétitions extérieures au moins deux fois par an minimum et faire un gâteau pour les matchs à domicile.
- De respecter les enfants, les entraîneurs, les décisions des arbitres, les dirigeants et les autres parents
- D'être des supporters polis et soucieux du respect du jeu, des joueurs et de l'arbitre. Le parent n'intervient pas sur les aspects techniques
- D'informer le club de tout changement susceptible de perturber le bon comportement de son enfant
- D'aider à la mise en œuvre de cette charte

LES REGLES DE VIE A RESPECTER :

Participer à la vie du club et assister à l'Assemblée Générale qui se déroule une fois par an (et surtout au barbecue qui suit ☺)

Fait à Saint Rémy Les Chevreuse, le 28 juillet 2023

Nous, dirigeants, coachs du VCVB, comptons sur vous, adultes, parents, enfants, pour que soient appliquées ces règles de base qui régissent toute vie sportive dans un club.